

N/REF : 21/08/2024 13H53 C:000053 I:02589
V/REF : AC/B99254
V/Email reçu le Mercredi 21/08/2024 à 13H53

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. DMN
IMMEUBLE : MOULIN NF - DMN
14 A 20, RUE DU ROCHER
.
35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ

Rennes, le 03 Décembre 2024

Référence Marché : 020015-PBS-001-Lot 9 Villejean
LOCALISATION : ALLEE 14 ROCHER - MME MADI OUSSINI 06 66 94 78 63
LOGEMENT N° 019981, PORTE N°13, 1° ÉTAGE, TYPE 3 .
MOTIF : RADIATEURS A CHANGER CHAMBRE ET WC
Donneur d'ordre : M. E ROCHE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 27/08
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
PRISE DE REFERENCES ET MISE EN COMMANDE
NETTOYAGE CHANTIER

INTERVENTION DU 05/11
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
COUPURE D'EAU
VIDANGE CIRCUIT CHAUFFAGE
DÉPOSE RADIATEUR WC
DÉPOSE RADIATEUR CHAMBRE
FOURNITURE ET POSE DE FIXATIONS
FOURNITURE ET POSE RADIATEUR WC
FOURNITURE ET POSE RADIATEUR CHAMBRE
RACCORDEMENT ALIMENTATION
REMISE EN EAU
PURGE DES RADIATEURS
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
NETTOYAGE CHANTIER
MISE EN DÉCHETTERIE
INTERVENTION A REPLANIFIER POUR POSE TETE THERMOSTATIQUE M30 SUR LE
RADIATEUR DE LA CHAMBRE

INTERVENTION DU 18/11

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
FOURNITURE ET POSE TÊTE THERMOSTATIQUE M30
CONTRÔLE BON FONCTIONNEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 19/11/24 à 17H43 M. E ROCHE
MG LCOMPTER Email envoyé le 06/11/24 à 10H50 M. E ROCHE
NR LCOMPTER Email envoyé le 28/08/24 à 10H59 M. E ROCHE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des débris (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBS120-F.P radiateur acier 1050W(+acc.)	2	182,76	182,76
1,00	PBS121-F.P radiateur acier 1200W(+acc.)	2	210,12	210,12
	TOTAL H.T.			392,88
	T.V.A. a 10,00%			39,28
	TOTAL T.T.C.En EURO			432,16

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

AIGUILLON Construction
AIGUILLON Villejean-StMa
Agence Villejean - Pays St Malo
55 Cours J.F. Kennedy
35000 RENNES
Emetteur : MR Emmanuel ROCHE
email : eroche@aiguillon.com
tél : 0299547093 portable : 0785601741

ENT SERVIMO - SHBIR

9 rue de la Donelière

35000 RENNES

Travaux à réaliser entre le 21/08/2024 et le 27/09/2024

mail : ouest@servimo.fr

Marché n°020955 - PBS - 001

tél : 0230212770

fax: 0963557029

Prestation Parties Privatives

DOMAINE DU MOULIN NEUF (DMN - 02 - 14)
14 RUE DU ROCHER
35520 LA CHAPELLE-DES-FOUGERET
logement n° 019981, porte n°13, 1° étage, Type 3

Occupant actuel : MME MADI OUSSENI Roukia 061343/39
domicile : bureau : portable : 0666947863

Quantité

Fou/Pos Rad Acier 1050w (PBS120)

2,00 U

Fourniture et pose d'un radiateur acier de 1 050 W, y compris vidange de la colonne collective, dépose, kit d'adaptation aux anciennes tuyauterie, rescelllement des supports / fixations, mise en eau et purge
Radiateurs à changer chambre et WC

Présence possible d'amiante.
Absence de RAAT : Intervention SS4 obligatoire.

Virement Fournisseurs
Paiement à 30 jours

La TVA à taux réduit est applicable en vertu de l'article 24 de la loi de finances 2004, car ces travaux concernent des locaux d'habitation achevés depuis plus de 2 ans.

La facture liée à cette prestation devra impérativement faire figurer la référence du bon de commande B99254 et être envoyée par courrier au siège d'Aiguillon Construction